

### Décentralisation: Le chaud et le froid !



Les déclarations contradictoires se succèdent ainsi que les « fuites organisées » de différentes versions de l'avant projet de loi sur la décentralisation. La dernière version émanant du Ministère de l'intérieur, diffusée par « acteurs publics » confirme le scénario du transfert des CIO et de leurs missions aux régions et la mise à disposition des personnels. Cette version n'est apparemment pas la même que celle transmise par le cabinet de M Lebranchu aux élus le 4 Février.

Lors de ses déplacements en Régions, le Ministre de l'Education Nationale interpellé par les représentants du SNES (FSU) venus l'accueillir, a déclaré à Dijon et à Orléans « qu'il n'y aurait pas de décentralisation des CIO ».

Mais, le 21 Février, à l'occasion du comité interministériel de la jeunesse, JM Ayrault a confirmé la mise en place du « Service public de l'orientation en relation étroite avec les régions mais aussi avec l'Education nationale, avec les régions dans le cadre de la future loi de décentralisation qui sera présentée au Conseil des ministres à la fin du mois de mars ». Le rapport remis par V Fourneyron au premier Ministres sur les mesures à prendre pour la jeunesse, cible encore une fois « les défauts d'orientation » et la nécessité que ce service soit « au plus près des besoins des territoires et des entreprises » l

Manifestement la bataille fait rage autour de l'avenir du service public d'orientation de l'Education Nationale, entre les « décentralisateurs à tous crins » et ceux qui défendent une conception ambitieuse du service public et de l'orientation des élèves et des étudiants, adaptée aux besoins des jeunes en formation initiale. L'issue dépendra de notre capacité à expliquer, convaincre et faire réagir parents, enseignants et élus pour exiger le maintien des CIO et des personnels et de leurs missions dans l'Education Nationale.

**Rien n'est décidé ! De nouvelles négociations vont avoir lieu, de nouveaux arbitrages interministériels sont prévus prochainement. Notre engagement sera décisif !**

25 Février 2013

#### Sommaire :

- *Décentralisation : Le chaud et le froid!*
- *La stratégie du coucou*
- *Actions*

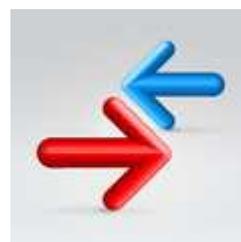
#### Consultez

#### Sur le site du SNES

[WWW.snes.edu/nosm\\_tiers/copsyetdcio](http://WWW.snes.edu/nosm_tiers/copsyetdcio)

*-Les outils pour l'action*

*- Les dernières informations*



## La stratégie du coucou !

Le SNPSYEN, syndicat de l'UNSA des psychologues du premier degré, anciennement membres du groupe des 7 vient de faire connaître sa volonté de demander désormais la création d'un « psychologue du socle » de la maternelle à la fin du collège ! Ainsi peut-on lire sa position dans la dernière publication du SNPSYEN (le courrier des psychologues de février 2013) :

« Pour atténuer la rupture école-collège, l'action des actuels psychologues 1er degré auprès des enfants les plus fragiles doit se prolonger sur l'ensemble du socle, en s'articulant avec celle des COPsy. Titulaires d'un master 2 mention psychologie, ces psychologues « du socle » devront être recrutés sur concours.» « **Les missions du psychologue du 1er degré doivent glisser vers le second degré où elles s'articuleront avec celles du COPsy qui seront probablement amenées à évoluer également. Au sein de l'UNSA Éducation, les responsables du SNPsyEN et du SE UNSA contribuent à développer ce projet ambitieux et novateur.** »

**La place n'est pas encore vide que d'aucuns la guignent déjà !**

### Des positions bien complémentaires

Le projet du SE et du SNPSYEN de l'UNSA, réduit, de fait, la mission des psychologues que sont les copsy à l'orientation stricto sensu en fin de collège et à la participation au SPO !

Chacun pourra constater que cette position est bien complémentaire, de celle défendue par certaines organisations partisans du « conseil hors sol » et de la non-reconnaissance de la spécificité des publics !

Les copsys ne sont pas des psychologues scolaires mais ils interviennent également en 6<sup>ème</sup>, suivent les élèves handicapés tout au long de leur cursus et travaillent avec leurs collègues du premier degré pour favoriser l'adaptation au collège et contribuer à la réussite !

Comment peut-on envisager qu'à l'adolescence il soit possible d'aborder les questions liées au sens de l'Ecole, aux problématiques adolescentes, à l'autonomisation, sans les relier aux questions d'avenir ? On voudrait ainsi faire croire aux psychologues scolaires qu'ils pourraient enfin obtenir un statut, en chassant les copsys du collège et en prenant leur place !

Le SNES (FSU) et le SNUIPP (FSU) (déclaration du SNUIPP Psycho 1er degré sur le site), les deux associations professionnelles ACOF et AFPEN ainsi que la SFP ont d'autres propositions, respectueuses des métiers des uns et des autres et de l'articulation de leurs missions. Elles revendiquent un corps unique de psychologues de l'Education Nationale et la création d'un service bien identifié au Ministère.

La logique du socle n'est pas la nôtre pour les psychologues non plus !



Actions avant le départ en vacances ou dès la rentrée  
**-participer aux réunions syndicales et intersyndicales entre CIO, au niveau des départements et des académies afin de faire le point et de s'organiser**

**-Engager des actions communes avec les enseignants et les parents (lettres communes, rassemblements)**

**-Continuer les contacts avec les élus et partout où c'est possible l'organisation des assises de l'orientation scolaire**

**-Se préparer à un rassemblement national fin mars, le jour de la présentation du projet de loi sur la décentralisation, si celui-ci n'évolue pas positivement.**

